



l'Observatoire des pôles de compétitivité

Une lettre d'information de l'Association des Régions de France



Après trois mois d'existence, l'observatoire des pôles prend forme. Nos premiers séminaires ont accueilli une cinquantaine de participants d'institutions variées, et provenant d'une dizaine de régions différentes.

Les orateurs ont apporté des visions contrastées de la mise en place des pôles. Francis Wallart, du Comité Economique et Social Régional du Nord Pas de Calais nous a décrit les spécificités de la Région et les formes d'accompagnement des pôles par les institutions locales. Alain Moulet a éclairé l'assemblée sur les attentes d'une agence de financement nationale et évoqué, la problématique de l'articulation entre le niveau national et les pôles. Thierry Bruhat apporte son regard critique sur l'action publique en faveur des pôles, ses procédures et aux modes de financement. L'organisation des séminaires privilégie la richesse des débats et des interactions entre l'orateur et les participants.

Pour que les interactions et les discussions ne se limitent pas aux séances, notre équipe met en place un site Internet de l'observatoire. Nous espérons que celui-ci sera opérationnel dans les prochaines semaines. Le site proposera un annuaire et un forum pour permettre des échanges plus horizontaux entre participants. Sans attendre ce site, certains participants utilisent déjà l'observatoire pour diffuser des informations susceptibles d'intéresser les membres de l'observatoire des pôles,

grâce à la liste de diffusion et de discussion. N'hésitez pas à en faire usage.

L'observatoire a également vocation à encourager l'échange de pratiques et des réflexions entre les pôles. La prochaine vague de séminaires permettra notamment des présentations par pôle. Le pôle nucléaire de Bourgogne fera l'objet d'une séance en septembre. L'Ecole de Paris du Management organise des séances sur d'autres pôles, *Medicen*, *Minalogic*, auxquelles les membres de l'OPC peuvent assister. A ce propos, notre mailing list sera prochainement élargie au réseau des structures de gouvernance de pôles de compétitivité.

L'international ne sera pas absent. Allison Bramwell interviendra en novembre pour présenter le cluster TIC de Waterloo. Nous proposons une séance sur les pays nordiques, souvent cités en exemple en matière de politique d'innovation.

D'autres thèmes sont envisagés. Les PME ou la formation sont autant de questions centrales pour le développement de la dynamique des pôles. Enfin n'oublions pas l'évaluation, qui sera un des sujets majeurs de l'année 2008 pour les pôles. Or, les discussions au sein de l'observatoire révèlent la grande diversité des pôles et la nécessité que les critères d'évaluation prennent en compte ce fait.

Stéphanie Fen Chong, équipe OPC

Dossier : les pôles du Nord-Pas-de-Calais

Lors du premier séminaire de l'Observatoire des pôles de compétitivité, qui a eu lieu le 26 avril 2007, l'orateur, Francis Wallart, membre du CESR du Nord-Pas-de-Calais, ancien universitaire et DRRT, a présenté un panorama des pôles de compétitivité de cette région. Celle-ci avait été durement touchée par les restructurations industrielles depuis les années 1970. Les industries du charbon, du textile, de la sidérurgie et les chantiers navals ont particulièrement souffert. La stratégie adoptée au moment de l'appel à projets de pôles a été d'identifier les forces de l'économie locale autour de thèmes comme les transports, la santé ou l'environnement, permettant de constituer une masse critique pour maintenir ou développer une activité industrielle importante.

La négociation de Contrats de plan Etat/Région avait contribué au développement de la recherche publique, de la formation et du transfert de technologies, et la mise en place de systèmes productifs locaux avait déjà permis un rapprochement entre recherche, formation et industrie. La création, à l'initiative du préfet de région, d'un comité stratégique régional des pôles a permis de renforcer le dialogue nécessaire entre les forces vives de la région. Sur les neuf projets de pôles présentés, six ont été retenus et labellisés.

Le pôle *i-Trans* rassemble des laboratoires de l'INRETS, des constructeurs et des équipementiers pour contribuer à la mise en place d'un espace ferroviaire européen, en incluant les objectifs d'interopérabilité et d'inter-modalité entre le transport maritime, fluvial et routier. Le pôle *Uptex* a permis de poursuivre la reconversion entamée depuis trente ans de la filière textile historique, vers une industrie du textile technique. Le pôle « *filiale aquatique* » rassemble des entreprises de petite taille qui avaient mis en commun, depuis une dizaine d'années, leurs moyens de R&D et de formation. Le pôle *MAUD* (matériaux à usage domestique) a conduit les entreprises des arts de la table, menacées de délocalisation, à se rapprocher de leurs collègues de l'alimentation et de la chimie et à s'orienter vers les nanotechnologies et le développement de la chimie de l'après-pétrole, fondée sur la transformation de matières premières végétales. Ces quelques exemples montrent que les pôles peuvent amplifier des collaborations existantes dans des secteurs traditionnels ou faire émerger des filières nouvelles.

Francis Wallart est chargé, dans le cadre de sa mission au CESR, d'effectuer une radiographie des pôles du Nord-Pas-de-Calais, dix-huit mois après leur mise en place. Il s'agit de déterminer les facteurs de réussite et les obstacles à surmonter, d'identifier les attentes des partenaires, notamment celles des chercheurs et des entrepreneurs, d'examiner les questions relatives à la gouvernance des pôles, comme l'animation, la place des grandes entreprises, des PME, ainsi que les problématiques de financement, de stratégies d'internationalisation et d'évolution dans le temps des pôles.

Pour consulter le compte-rendu de la séance, cliquer sur le lien ci-dessous :
<http://www.cerna.ensmp.fr/observatoirepc/CRSeminaire-FrancisWallart.pdf>

Tendances

L'internationalisation des pôles de compétitivité

Les coopérations entre les pôles de compétitivité et les structures comparables à l'étranger se développent. Ainsi, après avoir mis en place un partenariat avec une fondation située en Italie, le Pôle *SCS* en région PACA a signé un contrat bilatéral avec trois technopôles en Tunisie, eux-mêmes regroupés en un consortium autour des nouvelles technologies de l'information et de la communication. François Loos, alors ministre, avait également encouragé un rapprochement entre les pôles de compétitivité de l'automobile et un cluster allemand du Bade-Wurtemberg. De façon similaire,

le pôle *Medicen* a établi des relations avec la Cité des biotechnologies de Laval au Québec.

Les 16 et 17 janvier 2007, une rencontre s'est tenue à Londres, autour des biotechnologies et de l'énergie, mettant en relation quatre pôles français (*Medicen*, *Cancer BioSanté*, *Innovations thérapeutiques* et *Lyon Biopole*) avec des spécialistes britanniques de ces disciplines. Le pôle du Nord-Pas-de-Calais *Up-Tex* a engagé une coopération avec un cluster similaire tunisien, de même que le pôle montpellierain *Agropolis* et le technopôle *Agroparc*, avec un technopôle agroalimentaire proche de Bizerte. De son côté, *System@tic* s'est rapproché du pôle spécialisé en nanotechnologies *Point-One*, situé aux Pays-Bas. Ce sont donc des pays relativement proches qui

sont choisis dans un premier temps, avant d'envisager des relations avec des clusters canadiens, américains, ou de pays émergents.

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :
<http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/kiosque/cahiers/c121p200.html>
http://www.usinenouvelle.com/article/page_article.cfm?doc=98689&nrub=1220

Brèves

Rapprochement de pôles européens sur les systèmes embarqués, autour d'un axe franco-allemand

Le pôle d'innovation des systèmes embarqués EICOSE (European Institute for Complex Safety Critical System), a été mis en place à la fin du mois d'avril 2007, dans le cadre du 7^e PCRD. Le regroupement de deux pôles français, *System@tic* et *Aerospace Valley*, avec le cluster allemand *Safe Trans*, a permis de créer un réseau, appelé *Pôle innovation*, pour la coordination à l'échelle européenne des travaux de recherche publique et privée dans le domaine des systèmes embarqués. Cette coopération entre pôles, prendra en charge une partie de l'agenda de recherche de la plateforme technologique européenne ARTEMIS, créée en 2006. Son activité, aujourd'hui centrée sur le secteur des transports, pourrait également englober l'énergie ou la santé.

Publication des décrets de zonage de R&D

Ces décrets concernent les pôles *Orpheme*, *Cap Digital*, *Villes et mobilités durables* et *Microtechnique*. Ils autorisent une entreprise qui se situe dans la zone délimitée, à percevoir des financements complémentaires dans le cadre de projets labellisés par le pôle.

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :
<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article106&PHPSESSID=642b24ee6c61547adf3d72ba205b0fd6>

Bilan de l'action de l'ANR pour l'année 2006

L'ANR a publié en mai, le bilan de son soutien, pour l'année 2006, aux projets labellisés par les pôles, dans le cadre de ses appels à projets. Le montant de ce soutien s'élève à 174,95 millions d'euros, contre environ 202 millions d'euros en 2005. Cette différence peut s'expliquer par le fait que 2005 était l'année de la mise en place des pôles et de l'ANR. Le soutien aux pôles en 2006 a été très concentré : les 6 premiers pôles ont obtenu 40 % des financements et les 20 premiers, près de 80 %.

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :
<http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/uploaded/2007/bilan-poles-maj24mai07.pdf>

Pour la première fois, une PME assigne en justice le pôle de compétitivité dont elle est membre.

Le pôle mondial *Medicen* a été assigné en justice le 14 mai 2007 par la société pharmaceutique AB Science, qui, à trois reprises depuis 2005, s'est heurtée au refus de la labellisation de son projet. Selon le président d'AB Science, l'appel à projets du pôle aurait été mené « de façon non transparente et discriminatoire ». AB Science avance, en effet, que les décisions auraient été biaisées par la présence au sein du Conseil d'administration du pôle, de représentants de grands groupes pharmaceutiques concurrents et demande aujourd'hui 125 millions d'euros à *Medicen*, à titre de réparation.

Selon le pôle, qui a commandé et fait réaliser deux audits successifs de la société, le projet n'était pas « assez collaboratif », car ne contenant pas de partenariats suffisants avec d'autres industriels. Mais il indique que cela ne remet pas en cause la qualité du projet porté par AB Science et que ce dernier peut faire l'objet d'un financement par Oseo ou par l'All.

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :
<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3234,36-909759@51-900691,0.html>

A lire également : articles dans La Tribune et Les Echos du 15 mai 2007

Lancement des prix « Régiostars »

Le 27 avril 2007, ont été lancés, par la DG Régio de la Commission européenne, les prix « **Régiostars** », qui visent à récompenser les bonnes pratiques en matière de projets innovants, dans le cadre de l'initiative « Les Régions, actrices du changement économique ». Deux thématiques ont été choisies pour cette première édition : les économies régionales fondées sur la connaissance et l'innovation technologique (la promotion de clusters et réseaux d'entreprises, le transfert technologique vers les PME) et le développement économique durable (les énergies renouvelables et les technologies environnementales). La sélection des meilleurs projets repose sur leur caractère innovant, leur impact potentiel sur l'économie régionale, leur contribution à un développement durable et leurs résultats attendus sur la constitution de partenariats.

Réflexions sur les pôles et le développement économique territorial

Les agglomérations face aux enjeux de l'innovation

Cette étude d'ETD (Entreprises, territoires et développement), qui analyse les actions de soutien aux pôles de compétitivité, fait apparaître une forte implication des collectivités, notamment des agglomérations, dans l'accompagnement des pôles de compétitivité. Les collectivités soutiennent le montage de nombreux projets et s'impliquent dans la gouvernance des pôles. Elles adaptent leurs outils de développement économique aux besoins des pôles et mettent à disposition des moyens importants, notamment d'hébergement souvent par des incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises. Elles développent des équipements et services mutualisés, comme l'accès aux connexions à haut débit. Elles s'impliquent aussi dans l'animation de réseaux, la recherche de contacts extérieurs, le soutien à l'enseignement supérieur. Elles sensibilisent les PME aux thématiques des pôles et en leur servant d'interface pour nouer des liens, notamment avec d'autres entreprises ou avec des laboratoires.

Pour en savoir plus, cliquer sur les liens ci-dessous :
http://www.projetdeterritoire.com/SPIP/mailings/tedeco/angers/enquete_poles_2007.pdf
<http://www.localtis.info/servlet/Satellite?c=artVeille&cid=1173854747107&pagename=Localtis%2FartVeille%2FartVeille>

Les Politiques en faveur de l'innovation dans les petites villes

Cette étude de l'Association des Petites Villes de France montre que l'attribution de la réalisation des politiques d'innovation aux seules grandes villes pourrait entraîner une marginalisation de nombreux territoires. Elle mentionne un changement dans la dynamique des territoires, qui occupent une place croissante dans le référentiel des politiques publiques: d'une logique de redistribution des ressources, nous serions passés à une dynamique de croissance endogène des territoires, considérés comme des « écosystèmes de croissance ». Cette étude dresse un panorama des nombreux outils qui ont pour cadre de référence, à des échelles différentes, le territoire comme moteur de la politique d'innovation : politiques européennes, communautés de communes, agences de développement, incubateurs d'entreprises, pôles d'économie du patrimoine, systèmes productifs locaux, pôles d'excellence rurale, pôles de

compétitivité... L'étude insiste sur la nécessité d'une « approche décentralisée des logiques productives » et d'une articulation des différentes échelles territoriales, illustrée par la mise en place des Systèmes productifs locaux puis des pôles de compétitivité.

Pour consulter l'étude, cliquer sur le lien ci-dessous :

http://www.apvf.asso.fr/apvf_type.asp?id=24

Les séminaires de l'Observatoire

Lors du deuxième séminaire de l'Observatoire, le 24 mai 2007, Alain Moulet, directeur du département « Partenariats et Compétitivité » de l'ANR, a présenté l'action de l'ANR vis-à-vis des pôles de compétitivité. Le compte-rendu de ce séminaire sera mis en ligne sur le site de l'Observatoire dès sa validation.

Les deux séances suivantes seront organisées en commun avec le séminaire Entrepreneurs, Villes et Territoires de l'Ecole de Paris du Management :

- Le 28 juin 2007, nous avons accueilli Thierry Bruhat, consultant spécialisé sur la gestion de l'innovation et les dispositifs publics, qui a exposé les moyens d'entretenir la dynamique des pôles de compétitivité.

- Le 4 juillet 2007, nous accueillerons Bernard Brignonnet, directeur du pôle Medicen.

Agenda

Le 29 juin 2007, le séminaire : «Les pôles de compétitivité face aux enjeux de l'énergie et de l'environnement : quels partenariats avec les intercommunalités ?», Grenoble Alpes Métropole, organisé par ETD, AdCF, CDC, EDF et Grenoble Alpes Métropole .

Pour en savoir plus, cliquer sur le lien ci-dessous :
http://www.projetdeterritoire.com/spip/mailings/tedeco/ycle_tedeco_290607_b.html

Ressources

Site d'information officiel sur les pôles :

<http://www.competitivite.gouv.fr/>

Site provisoire de l'Observatoire des pôles de compétitivité:

<http://www.cerna.enscm.fr/observatoirepc.htm>

Site de l'ARF :

<http://www.arf.asso.fr/>

Sites des agences de financement :

Agence Nationale de la recherche : <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

et <http://www.agence-nationale-recherche.fr/Poles>

OSEO Innovation : <http://www.oseo.fr/>